

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
17 SEPTEMBRE 2020

DATE d'AFFICHAGE
28 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 35
Votants : 38

L'an deux mille vingt,

le 22 septembre à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Dolay en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Étaient Présents : Mme Laurence BAUDAIS, - MM. Patrick BEILLON, - Christian BILLY, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - MM. Jean-François BREGER, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Muriel CLERY, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Guillaume FREDET, - Patrick GERAUD, - Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Alain HALIMI, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - M. Bruno LE BORGNE, - Mme Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Odile PROVOST, - MM. Patrice RENARD, - Bertrand ROBERDEL, - Mme Isabelle SIRLIN.

Étaient Absents Excusés : Mmes Nicole KORN, - Christine LE CADRE, - Régine ROSSET.

Mme Nicole KORN donne pouvoir à M. Noël PAUL

Mme Christine LE CADRE donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse CABON

Mme Régine ROSSET donne pouvoir à M. Bertrand ROBERDEL

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Isabelle SIRLIN a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°102-2020 – FINANCES – PROPOSITION D'UNE LISTE DE COMMISSAIRES DANS LE CADRE DE LA
COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID)**

Le Président informe qu'à l'issue des élections communautaires, et conformément au 1 de l'article 1650 A du Code Général des Impôts, une commission intercommunale des impôts directs (CIID) doit être instituée dans chaque intercommunalité.

Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, cette commission participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficient de localisation).

Cette commission est composée du Président de l'intercommunalité, président de la CIID, de 10 commissaires titulaires et de 10 commissaires suppléants.

La durée de mandat des membres est la même que celle du mandat de l'organe délibérant.

La désignation des commissaires est effectuée par le directeur régional ou départemental des finances publiques à partir d'une liste de contribuables en nombre double fixée par délibération du conseil communautaire sur proposition des communes membres.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour pouvoir être désigné :

- Être âgé de 18 ans au moins,
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne,
- Jouir de ses droits civils,
- Être inscrits aux rôles d'imposition de la Commune ou de la Communauté de Communes,
- Être familiarisé avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la CIID.

Il a été proposé une répartition par commune au regard du nombre de locaux professionnels :

Commune	Titulaire	Suppléants
Ambon	2	2
Arzal	2	2
Billiers	1	1
Damgan	2	2
La Roche-Bernard	1	1
Le Guerno	1	1
Marzan	2	2
Muzillac	2	2
Nivillac	2	2
Noyal-Muzillac	2	2
Péaule	2	2
Saint-Dolay	1	1
TOTAL	20	20

Au vu des éléments exposés ci-dessus et après consultation des communes membres, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PROPOSE** la liste suivante de 20 commissaires titulaires et de 20 commissaires suppléants :

Communes	Liste des personnes proposées comme commissaires titulaires de la CIID	Liste des personnes proposées comme commissaires suppléants de la CIID
Ambon	PAUL Noël	PERRUCHOT Erwan
	COUEDEL Jean-Luc	ROBIN François
Arzal	DANION Alain	JANNOT Olivier
	LABAS Béatrice	RIALLAND Yvon
Billiers	ROSSET Régine	ROBERDEL Bertrand
Damgan	LABESSE Jean-Marie	LAMOUR Marc
	GRAINZEVELLES Michel	CHAUFFERT Arlette
La Roche-Bernard	SAVARY Patrice	HASPOT Bernard
Le Guerno	LUCAS Jean-Paul	BACONNAIS Jean-Yves
Marzan	LE RALLE Denis	DUSSART Martine
	DRENO Annie	BENNEKA Sylvie
Muzillac	BROHAN Joseph	LE PALLEC Yves
	PRUNAUT Jean-Pierre	SAVARY Christine
Nivillac	GOMBAUD Jean-Paul	PHILIPPE Jocelyne
	FREOUR Jean-Claude	GUIHARD Alain
Noyal-Muzillac	BEILLON Patrick	BLANCHARD Anne-Cécile
	LOYER Didier	BILLY Christian

Envoyé en préfecture le 28/09/2020

Reçu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le

ID : 056-200027027-20200922-DELIB_102_2020-DE

Péaule	PROVOST Odile	RYO Nathalie
	LUBERT Jean-Luc	LEDOUX Michel
Saint Dolay	GURIEC Nicolas	CREPEL Bruno

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 28/09/2020
Le Président,

